

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE  
L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC DES ABÉNAQUIS  
LE DIMANCHE 18 MAI 2025 À 9H 30 AU CHALET DES LOISIRS**

<b>Présences :</b>	Mme Josée Bédard	M. Lucien Arnaubec
	Mme Thérèse Gaboury	M. Claude Parent
	Mme Claire Maranda	M. Mathieu Parent
	Mme Sonia Michel	M. Daniel Thireau
		M. Pierre-Luc Thireau
		M. Carl Yergeau

**1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale annuelle est ouverte à 9 h 35. Mme Claire Maranda, présidente, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Environ 33 personnes sont présentes incluant les membres de l'ARLA.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente donne lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Claude Parent que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion annuelle du 5 mai 2024**

Considérant que les membres du conseil ont tous reçu une copie du dit procès-verbal ainsi que les riverains, tous sont d'accord à ce qu'il y ait dispense de lecture. Sur la proposition M. Daniel Thireau et appuyé par Mme Carole Lapointe, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 mai 2024 est approuvé tel que rédigé.

**4. Suivi au procès-verbal de la réunion annuelle du 5 mai 2024**

Aucun.

**5. Employés pour l'été 2025 et cours de plongée**

Les trois employés de l'été 2024 ne reviendront pas pour l'été 2025.

Comme nouvelle employée, nous aurons Sophie Ramsay de Sainte-Aurélie.

La pose de toiles se fera le lundi 19 mai 2025 avec Marc-Antoine Thireau de Fyto et Théodore Paquet. Sophie fera sa première sortie sur le ponton. Pour l'efficacité des toiles, elles sont installées pour dix semaines et seront retirées au mois d'août 2025. Nous sommes à la recherche d'un deuxième employé.

Nous avons fait une demande de financement à Emplois d'été Canada qui a été acceptée pour 35 heures par semaine.

Nous avons aussi fait une demande à la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce qui nous accorde 90 heures pour un employé et 90 heures payées par l'ARLA.

**Cours de plongée**

Trois nouvelles personnes ont suivi un cours de plongée cette année. L'entente que nous avons avec ces personnes, ils doivent nous donner 20 plongées pour rembourser le cours. Nous avons donc en banque 60 plongées.

**6. Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) : reprise des activités**

La demande de reprise des activités a été faite par Claude Parent le 18 mars 2025. Ce qui nous permet de faire une mise à jour de notre dossier et d'indiquer les activités de suivi de la qualité de l'eau. Pour l'été 2024, une certaine estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau a été obtenue par 3 mesures de la profondeur du disque de Secchi, soit le 4 juillet, 16 juillet, 8 août. Une mesure de la transparence prise par temps calme peut différer de celle obtenue après une période de brassage de l'eau provoquée par des vents violents, surtout dans les lacs peu profonds. C'est Sophie Ramsay qui sera inscrite au RSVL pour prendre les mesures de la transparence.

**7. Bilan financier**

La présidente invite M. Carl Yergeau à nous présenter ce dossier.

La vérification a été faite par M. Étienne Labbé.

**L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC ABÉNAQUIS INC.**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

**2025**

**2024**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des riverains du lac des Abénaquis

**Produits**

Cartes de membres	7 835 \$	6 538 \$
Vente de feux d'artifice	9 239 \$	7 585 \$
Dons	2 210 \$	1 782 \$
Revenus d'intérêts	290 \$	203 \$
Subvention Emplois d'été Canada	----	4 510 \$
Subvention ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	39 458 \$	1 000 \$
Subvention Fondation de la faune	400 \$	
Location de toiles (Fyto)	5 320 \$	5 320 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>64 753 \$</b>	<b>26 938 \$</b>

Au sujet des dons, l'ACPLA nous a remis un montant de 1845 \$.

En accord avec ses membres, elle retient 5 \$ sur chaque carte vendue pour la lutte au myriophylle.

L'ARLA a une très bonne collaboration avec le président, M. Luc Bélanger.

**Charges**

Salaires et avantages sociaux (employés)	21 165 \$	19 652 \$
Achats de feux d'artifice	5 733 \$	4 800 \$
Publicité	339 \$	55 \$
Frais associés aux activités	13 417 \$	326 \$
Honoraires professionnels (notre vérificateur)	634 \$	688 \$
Télécommunications et frais de déplacement (essence)	900 \$	585 \$
Frais de bureau	20 \$	
Intérêts et frais bancaires	50 \$	50 \$
Amortissements des immobilisations corporelles (une toile a une durée de vie de 10 ans)	7 656 \$	6 662 \$
	49 914 \$	32 818 \$
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>14 838 \$</b>	<b>(5 880) \$</b>

**Répartitions des revenus**

12 % Cartes de membres

61 % Subventions externes (nous permet de réclamer le crédit sur les impôts)

14 % Feux d'artifice

8 % Location de toiles et autres

4 % Dons et autres

**L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC ABÉNAQUIS INC.****BILAN****31 MARS 2025**

	2025	2024
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
En caisse	32 329 \$	27 032 \$
Débiteurs	2 117 \$	5 453 \$
Stocks (inventaire des feux d'artifice)	3 200 \$	-----
	<b>37 646 \$</b>	<b>32 485 \$</b>
Immobilisations corporelles (note 3) : toiles	34 042 \$	24 365 \$
	<b>71 688 \$</b>	<b>56 850 \$</b>
<b>Passif</b>	----	----
<b>Évolution des actifs nets</b>	<b>71 688 \$</b>	<b>56 850 \$</b>

- ✓ Emplois d'été Canada : aide financière de 5212,87 \$ (8 semaines de salaire pour 2025).
- ✓ Desjardins jeunes au travail : aide financière d'une valeur d'environ 1 620 \$ accordée de 50% du 180 heures sur 8 semaines, ce qui nous permet de payer une deuxième personne.
- ✓ Desjardins – Fonds régional (communautaire, environnemental) – demande de 10 000 \$ : attente d'une réponse en

juin.

## **8. Site Internet**

Il n'y a pas énormément de changements cette année. Les informations ont été mises à jour sur le site de l'ARLA ([www.arla-ste-aurélie.ca](http://www.arla-ste-aurélie.ca)). Le paiement de la carte de membre peut être effectué sur le site. Le site est utilisé à toutes les semaines au niveau du téléchargement du guide sur le myriophylle. On invite les riverains à consulter le site concernant la station de lavage, la nuit des lucioles, le myriophylle à épis

## **9. Bilan du myriophylle à épis**

Un rapport des activités pour l'été 2024 a été fait par la coordonnatrice en place et Fyto.

Le rapport donne une bonne description de ce qui a été fait et les recommandations pour 2025.

Nous ferons paraître le rapport sur le site de l'ARLA.

En 2023, à la fin de l'été, la caractérisation a été faite à l'aide d'un GPS pour bien identifier les colonies et les plants isolés. En 2024, des toiles ont été installées en grande partie du côté de la rue des Saules, soit vis-à-vis le 153 des Saules. Des toiles ont aussi été installées du côté de la décharge. C'est une section qui n'a pas été priorisée et le myriophylle s'est comme décomposé de lui-même.

Pour 2025, la présidente a demandé à Vincent et à Marc-Antoine d'installer le plus de toiles possibles, soit environ 300 toiles, sur des colonies de plus de 25 % qui, nous l'espérons, pourra en détruire le plus possible.

L'objectif est de garder le contrôle.

Sur une carte, nous retrouvons plusieurs plants isolés qui ne seront pas recouverts par des toiles qui seront arrachés par Fyto en juillet. Nos bénévoles pourront par la suite continuer le travail avec notre nouvelle employée.

Petit rappel en rapport avec EcoAction, soit les années 2017 à 2019, qui était un plan d'intervention au début de notre lutte au myriophylle. On avait 2 % d'occupation du myriophylle par rapport à la superficie du lac au début du projet. Au terme des trois ans d'intervention, on avait eu 95 000 \$ d'aide du Fédéral pour acheter des toiles, faire de l'arrachage, etc. Après trois ans de travail, on a diminué de 2 % de superficie du myriophylle à 1%. Donc, positif comme bilan d'intervention. Les années ont passé et nous sommes revenus à 2 % comme facteurs par les vents dominants, plus de bouturage. Nous avons déposé une demande d'aide au ministère de l'Environnement au programme du soutien régional pour le montant de 39 000 \$. Au terme des interventions de l'an passé, on est revenu à notre cible de 1%.

## **10. Informations de la municipalité pour les riverains**

Mme Josée Bédard en tant que conseillère municipale remercie l'ARLA pour tous les efforts qui sont faits pour la survie du lac. Mme Bédard est aussi membre du CA de l'ARLA ainsi que M. Claude Parent qui siège comme conseiller municipal. Comme dit Mme Bédard, l'ARLA est une bonne école parce que ça nous a amené d'autres personnes au conseil municipal, soit Mme Annie Labbé et Mme Marlène Maranda. Notre lac c'est ce qui nous différencie des autres municipalités. On y travaille très fort pour les générations futures. Elle remercie la municipalité parce qu'elle est là pour nous aider et on n'a pas à se battre avec la municipalité. Il y a plus de 200 lacs au Québec avec des problèmes de myriophylle. Suite à certains colloques, il y a des associations comme la nôtre, leur premier défi c'est de faire en sorte que la municipalité soit conscientisée et qu'elle collabore. Elle remercie M. Stéphane Héту dont nous avons une bonne collaboration et elle remercie toute l'équipe pour les ressources humaines, les ressources financières ainsi que les ressources matérielles. L'ARLA aura un nouveau moteur cette année qui va faciliter le travail pour les équipes sur le lac. Dans la représentation, on est plus de 145 familles qui sont membres de l'ARLA. Nous sommes une trentaine à l'AGA. Ste-Aurélie est un précurseur dans la lutte au myriophylle. Nous sommes une petite municipalité qui se débrouille, qui est centrée sur les objectifs, dynamique qui se reflète dans nos relations avec le conseil municipal ainsi que dans toutes nos actions.

Mme Maranda nous informe qu'au niveau du COBARIC (Comité de bassin de la rivière Chaudière), nous sommes le seul lac à avoir un réseau d'aqueduc et d'égouts. C'est moins compliqué que d'avoir une fosse septique avec tout ce que ça demande. Cela a été un défi dans les années 80 mais, aujourd'hui, nous avons les résultats escomptés. C'est important que chacun fasse sa part pour identifier le myriophylle par une brique avec une bouée sur les plants. Les briques sont disponibles au garage municipal.

## **11. Code d'éthique sur la navigation**

M. Claude Parent invite les personnes présentes à faire un effort pour la circulation dans son ensemble.

On remarque que certaines personnes sur le lac ne font pas attention.

Les bouées ont été installées et elles ont leur utilité. On ne veut pas que les bateaux à moteur circulent à l'intérieur des bouées pour plusieurs raisons, soit une des principales, un bateau à moteur avec une hélice circule parallèle à la rive à l'intérieur des bouées, ça amène du bouturage. Ce que nous demandons de faire, une chaloupe, un bateau se doit de

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des riverains du lac des Abénaquis

sortir perpendiculairement vers l'intérieur des bouées, vers le centre du lac. C'est très important d'en informer les invités que les petites embarcations sont protégées entre la rive et les bouées. Les nouvelles personnes conduisent de manière imprudente sans tenir compte des règles et des autres plaisanciers que ce soit pour un bateau à hélice, un sea-doo ou jet-ski, ce qui occasionnent beaucoup de dommage. En 2024, un bateau trainait une tripe en arrière et ne regardait pas ce qui se passait en avant. Il faut toujours être deux personnes dans le bateau. Il faut aussi porter une attention particulière aux plongeurs avec une bouée.

Le code d'éthique est disponible sur le site Web de l'ARLA.

Il faut aussi rappeler que des informations sont données à la station de lavage.

La sensibilisation est importante.

Nous allons préparer un fascicule à remettre aux riverains ainsi qu'aux visiteurs.

M. Stéphane Héту nous informe que Sainte-Aurélie va devenir un centre d'entraînement de triathlon. La section de nage entre le gazebo et la plage sera bien délimitée par des bouées avec des distances.

M. Carl Yergeau nous informe qu'il y aura un tournoi de pêche qui se tiendra à l'été 2025 et on demande aux pêcheurs d'utiliser un moteur électrique pour l'environnement et possibilité de lever le pied du moteur afin d'éviter de couper les plants de myriophylle et faire preuve de vigilance envers les nageurs et les petites embarcations.

## **12. Nuit des lucioles le samedi 19 juillet 2025 (triathlon)**

L'ARLA a eu l'autorisation de la municipalité pour la nuit des lucioles le samedi 19 juillet 2025.

À cette même occasion se tiendra dans la journée la 5<sup>e</sup> édition du triathlon.

M. Claude Parent va faire du porte à porte pour vendre des feux d'artifice afin d'apporter un soutien financier à l'ARLA.

Il est fortement déconseillé d'utiliser des lanternes chinoises. Elles peuvent provoquer des incendies, polluer l'environnement et un danger pour la faune.

## **13. Cotisation des membres**

Le vote s'effectue à main levée par l'assemblée et la cotisation pour 2025 est reconduite à 50 \$.

Il n'y a pas de changement par rapport à l'année précédente.

## **14. Varia**

Aucun ajout au point varia.

## **15. Période de questions**

Aucune

## **16. Élections**

M. Stéphane Héту agira à titre de président d'élection.

Il vérifie auprès des membres du CA s'ils sont intéressés à renouveler leur mandat.

Josée Bédard, accepte

Lucien Arnaubec, accepte

Thérèse Gaboury, accepte

Claude Parent, accepte

Claire Maranda, accepte

Mathieu Parent, accepte

Sonia Michel, se désiste

Daniel Thireau, accepte

Pierre-Luc Thireau, accepte

Carl Yergeau, accepte

Le prochain bureau de direction du CA sera formé de 9 personnes.

## **17. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 50.

Procès-verbal rédigé par Thérèse Gaboury

Secrétaire

2025-06-16

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des riverains du lac des Abénaquis